2023, l'année d'un renouveau ailé ? La probabilité ne sera pas au rendez-vous en petit demi-fond car, si la liberté accordée est accordée dans cette spécificité aux amateurs, la précédente politique des lâchers est reconduite infirmant de la sorte le souci de rationalisation émis par les instances de l'EPR lors de la préparation de la campagne.

La libre circulation imposée en petit demi-fond par les instances de l'EPR Hainaut-Brabant wallon annihile les classiques les discussions relatives aux zones de participation. Désormais, l'amateur a la latitude d'opter, de son libre choix, pour l'étape, l'entente et le contexte sportif convenant le mieux à sa colonie. La précédente politique des lâchers est reconduite malgré le souci émis des instances de rationaliser dans ce domaine.

Petit demi-fond

Etapes :

- **Orléans,** capitale de la région Centre-Val de Loire
- **Lorris,** commune française du département du Loiret en région Centre-Val de Loire.

Contestée pour sa reprise exclusive dans l'itinéraire proposé à la quasi-totalité du Hainaut, l'étape d'Orléans a connu des fortunes diverses. Son aire de lâcher n'avait plus la côte à une certaine époque. Ce qui provoqua la recherche d'un autre point de chute. Lamotte-Beuvron, implanté dans le Cher en allongeant les distances de vol de plusieurs dizaines de kilomètres, fut l'heureux élu. Des coordonnées officielles à son sujet ont été publiées par la fédération. Ce qui posait souci à des amateurs pensant aux premières sorties de la relève ailée. Orléans connaît désormais un retour en grâce à moins d'une semaine de l'entame de la compétition de petit demi-fond, le lâcher de Lamotte-Beuvron n'étant pas disponible pendant l'intégralité de la saison. L'objectif de la première heure imposant une seule étape reste d'actualité.

Week-end du 06/05/23

Etape : Orléans

Bulletin du lâcher :

ORLEANS	Serein, bonne visibilité , calme		
	Canal Escaut		07:30
	Hainaut Occidentale		07:30
	Renouveau		07:40
	Centre charleroi		07:50

Hainaut occidental – Lâcher : 7h 30

L'« *Entente du Tournaisis* » et l'« *Association Entente Frontalière-Entente de l'Ouest- Entente des V* » constituent le Hainaut occidental, sont lâchées en même temps et établissent un résultat commun. « *Coulon Futé* » ne reprend que les « *tops 10* » des résultats des différentes catégories. Toute ligne du résultat VY réunis indique la catégorie d'âge réel du pigeon par la lettre V ou Y. Le nombre entre parenthèses suivant tout classé dévoile soit le total de pigeons engagés par l'amateur, soit, en cas de récidive, le nombre de prix enlevés par ledit amateur à ce stade du résultat.

Localisation du pointeur :

Analyse sommaire :

Une première dans l'histoire de tous les tops d'une même épreuve reprise par « Coulon Futé », une colonie « confisque » toutes les places et envoient de la sorte un message on ne peut plus clair à la concurrence. Elle est affûtée dès le premier Orléans qui a toutefois connu un succès mitigé de participation. Fait particulier, la vitesse de clôture par trois dans les juniors est plus élevée que celle de l'épreuve générale. Seconde palme de pointeur pour les ***Casaert-Senechal, de Russeignies*** *après celle obtenue sur le Maissemy d'ouverture.*

Vieux et Juniors réunis : 408.

1 Casaert-Senechal, Russeignies (Y-58), 333.374 km, 1450.50. **2 Casaert-Senechal** (Y-2), 1450.50. 3 Casaert-Senechal (Y-3), 1449.97. 4 Casaert-Senechal (Y-4), 1449.76. 5 Casaert-Senechal (V-5), 1449.66. 6 Casaert-Senechal (Y-6), 1449.34. 7 Casaert-Senechal (Y-7), 1449.34. 8 Casaert-Senechal (Y-8), 1449.34. 9 Casaert-Senechal (Y-9), 1449.24. 10 Casaert-Senechal (Y-10), 1449.13.

Lanterne rouge par trois : 1338.76

Juniors : 195.

1 Casaert-Senechal, Russeignies (52), 333.374 km, 1450.50. **2 Casaert-Senechal** (2), 1450.50. 3 Casaert-Senechal (3), 1449.97. 4 Casaert-Senechal (4), 1449.76. 5 Casaert-Senechal (5), 1449.34. 6 Casaert-Senechal (6), 1449.34. 7 Casaert-Senechal (7), 1449.34. 8 Casaert-Senechal (8), 1449.24. 9 Casaert-Senechal (9), 1449.13. 10 Casaert-Senechal (10), 1448.82.

Lanterne rouge par trois : 1366.47

Ath Est-Mons – Lâcher : 7 h 40

Sans organiser de résultat commun, l'« *Entente de la Dendre et Sud* » et l'« *Avenir* » sont lâchés en même temps. « *Coulon Futé* » ébauche des résultats honorifiques les engageant dans une même épreuve. Toute ligne du résultat VY réunis indique la catégorie d'âge réel du pigeon par la lettre V ou Y. Tout amateur mentionné de l'« *Entente de la Dendre et Sud* » est suivi de la lettre A, de l'« Avenir », de la lettre B. Dans chaque résultat proposé, le nombre suivant toute lettre dévoile le total de pigeons engagés par l'amateur. En cas d'absence de lettre, le nombre indique le quorum de prix enlevés par l'amateur à ce stade du résultat. Des statistiques alimentent la réflexion.

Localisation du pointeur

Analyse sommaire :

Premier contingent avec en vue le cap des 1.000 pigeons. Tops des VY et des V à plus de 1400 m, top des juniors en très grande partie à cette vitesse. Deux vieux et un junior sur le podium du lâcher. Deux des trois clôtures les plus rapides pour Ath Est. Ascendant de « L'Avenir » dans les tops. ***Sébastien Verplancken, d'Huissignies,*** *pointeur.*

Vieux et Juniors réunis : 851.

1 Verplancken Sébastien, Huissignies (V-B-40), 322.285 km, 1449.55. 2 Bastien Jimmy, Baisieux (Y-A-100), 302.821 km, 1447.28. 3 Bastien Jimmy (V-2), 1447.05. 4 Bastien Jimmy (V-3), 1447.05.5 Delhez Aurore, Lessines (Y-B-33), 339.269 km, 1446.46. 6 Genlain Philippe, Sirault (V-B-27), 316.079 km, 1445.26. 7 Genlain Philippe (V-2), 1445.04. 8 Genlain Philippe (V-3), 1441.96. 9

Verplancken Sébastien (Y-2), 1440.48. 10 Genlain Philippe (V-4), 1434.54. 11 Genlain Philippe (V-5), 1434.54. 12 Verplancken Sébastien (V-3), 1431.52. 13 Verplancken Sébastien (Y-4), 1430.99. 14 Genlain Philippe (V-6), 1426.45. 15 Famille 3 D, Ghlin (V-B-35), 317.241 km, 1429.24. 16 Verplancken Sébastien (Y-5), 1421.21. 17 Verplancken Sébastien (Y-6), 1419.23. 18 Bastien Jimmy (.V-4), 1418.58 19 Famille 3 D (Y-2), 1418.47. 20 Verplancken Sébastien (Y-7), 1417.98.

Le coin des statistiques - Classification par trois						
Vieux Yearlings Réunis	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Ath Est	182	1330.00	61	100	4	20
Mons	669	1329.41	220	98,65	16	80
Total	**851**		**281**	**98,94**	**20**	**100**

Vieux : 510.

1 Verplancken Sébastien, Huissignies (B-12), 322.285 km, 1449.55. 2 Bastien Jimmy, Baisieux (A-68), 302.821 km, 1447.05. 3 Bastien Jimmy (2), 1447.05. 4 Genlain Philippe, Sirault (B-22), 316.079 km, 1445.26. 5 Genlain Philippe (2), 1445.04. 6 Genlain Philippe (3), 1441.96. 7 Genlain Philippe (4), 1434.54. 8 Genlain Philippe (5), 1434.54. 9 Verplancken Sébastien (2), 1431.52. 10 Genlain Philippe (6), 1426.45. 11 Famille 3 D, Ghlin (21), 317.241 km, 1423.24. 12 Bastien Jimmy (3), 1418.58. 13 Descamps Antoine, Wihéries (23), 304.160 km, 1417.77. 14 Palm Jean-Pierre & Yvette, Braine-l'Alleud (5), 356.770 km, 1413.32. 15 Foriez José, Wihéries (35), 303.869 km, 1411.04. 16 Foriez José (2), 1410.82. 17 Palm Jean-Pierre & Yvette (2), 1410.06. 18 Famille 3 D (2), 1409.75. 19 Famille 3 D (3), 1405.37. 20 Famille 3 D (4), 1404.65.

Le coin des statistiques - Classification par trois						
Vieux	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Ath Est	138	1322.74	37	80,43	3	15
Mons	372	1335.99	124	100	17	85
Total	**510**		**161**	**94,71**	**20**	**100**

Juniors : 341.

1 Bastien Jimmy, Baisieux (A-32), 302.821 km, 1447.28. 2 Delhez Aurore, Lessines (B-29), 339.269 km, 1446.46. 3 Verplancken Sébastien, Huissignies (B-17), 322.285 km, 1440.48. 4 Verplancken Sébastien (2), 1430.99. 5 Verplancken Sébastien (3), 1421.21. 6 Verplancken Sébastien (4), 1419.23. 7 Famille 3 D, Ghlin (B-14), 317.241 km, 1418.47. 8 Verplancken Sébastien (5), 1417.98. 9 Descamps Antoine, Wihéries (B-25), 304.160 km, 1417.55. 10 Descamps Antoine (2),

1417.33. 11 Verplancken Sébastien (6), 1414.46. 12 Genlain Philippe, Sirault (B-5), 316.079 km, 1409.91. 13 Delhez Aurore (2), 1408.43 14 Verplancken Sébastien (7), 1405.61. 15 Bastien Jimmy (2), 1402.49. 16 Descamps Antoine (3), 1401.33. 17 Descamps Antoine (4), 1401.12. 18 Foriez José, Wihéries (20), 303.869 km, 1399.56. 19 Surain Pion, Hautrage (15), 313.613 km, 1399.53. 20 Bastien Jimmy (3), 1397.85.

Le coin des statistiques - Classification par trois						
Vieux Yearlings Réunis	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Ath Est	44	1359.44	15	100	3	15
Mons	297	1308.85	56	56,55	17	85
Total	**341**		**71**	**62,28**	**20**	**100**

Centre Charleroi – Lâcher : 7 h 50

Les sociétés d'Estinnes-au-Val, de Givry, de Marche-lez-Ecaussines, de Mont-Sainte-Aldegonde, de Solre-Sur-Sambre et de Trazegnies forment Centre Charleroi, disposent d'un lâcher et établissent un résultat commun. « *Coulon Futé* » ne reprend que les « *tops 10* » du résultat des différentes catégories. Toute ligne du résultat VY réunis reprend la catégorie d'âge réel du pigeon par la lettre V ou Y. Le nombre entre parenthèses suivant tout classé dévoile soit le total de pigeons engagés par l'amateur, soit, en cas de récidive, le nombre de prix enlevés par ledit amateur à ce stade du résultat.

Localisation du pointeur :

Analyse sommaire :

Un premier contingent impacté par le début de saison particulier. Un déroulement du général de l'ordre de quinze minutes. Cinq pigeons, trois vieux et deux juniors, à plus de 1400 m/minute de moyenne. Un deux ans des ***Canion-Sobkowiak, de Wasmes****, pointeur.*

Vieux et Juniors réunis : 506.

1 Canion-Sobkowiak, Wasmes (V-20), 311.806 km, 1426.81. 2 Canion-Sobkowiak (Y-2), 1414.83. 3 Vandenberghe Alain, Ronquières (V-39), 343.320 km, 1414.19. 4 Dewolf Olivier, Besonrieux (Y-62), 332.047 km, 1411.46. 5 Sauvage-Duran, Bornival (V-28), 344.096 km, 1408.69. 6 Caulier Roland, Houdeng (Y-5), 327.779 km, 1399.76. 7 Mahieu J & Nalinne O, Anderlues (V-24), 323.734 km, 1397.31. 8 Vandeputte-Kubica, Cuesmes (V-39), 314.146 km, 1395.58. 9 Ruelle P/F, Leval-Trahegnies (V-9), 323.317 km, 1392.20..10 Dewolf Olivier (Y-2), 1391.64.

Lanterne rouge par trois : 1337.46.

Vieux : 350.

1 Canion-Sobkowiak, Wasmes (15), 311.806 km, 1426.81..2 Vandenberghe Alain, Ronquières (39), 343.320 km, 1414.19. 3 Sauvage-Duran, Bornival (28), 344.096 km, 1408.69. 4 Mahieu J & Nalinne O, Anderlues (12), 323.734 km, 1397.31. 5 Vandeputte-Kubica, Cuesmes (16), 314.146 km, 1395.58. 6 Ruelle P/F, Leval-Trahegnies (79), 323.317 km, 1392.20. 7 Vandenberghe Alain (2), 1391.36. 8 Canion-Sobkowiak (2), 1390.74. 9 Payen Jean-Pierre, Leval-Trahegnies (6), 325.126 km, 1390.51. 10 Arnould Sébastien, Ressaix (15), 323.829 km, 1389.22.

Lanterne rouge par trois : 1344.56.

Juniors : 156.

1 Canion-Sobkowiak, Wasmes (5), 311.806 km, 1414.83. 2 Dewolf Olivier, Besonrieux (33), 332.047 km, 1411.46. 3 Caulier Roland, Houdeng (5), 327.779 km, 1399.76. 4 Dewolf Olivier (2), 1391.64. .5 Mahieu J & Nalinne O, Anderlues (12), 323.734 km, 1390.90. 6 Dewolf Olivier (3), 1389.99. 7 Mahieu J & Nalinne O (2), 1386.14. 8 Dewolf Olivier (4), 1380.46. 9 Dewolf Olivier (5), 1375.69. 10 Yernaux Huart, Buzet (34), 343.344 km, 1377.96.

Lanterne rouge par trois : 1327.10.

Etape : Lorris

Bulletin du lâcher :

LORRIS	Serein, bonne visibilité , calme		
	Petit Club interprovincial		07:30
	Namur SUD		07:45

Petit Club– Lâcher : 7 h 30

Le « *Petit Club* » est lâché seul. « *Coulon Futé* » ne reprend que les « *tops 10* ». Toute ligne du résultat VY réunis indique la catégorie d'âge réel du pigeon classé en recourant à la lettre V ou Y. Le nombre entre parenthèses suivant tout classé dévoile soit le total de pigeons engagés par l'amateur, soit, en cas de récidive, le nombre de prix enlevés par ledit amateur à ce stade du résultat.

Localisation du pointeur :

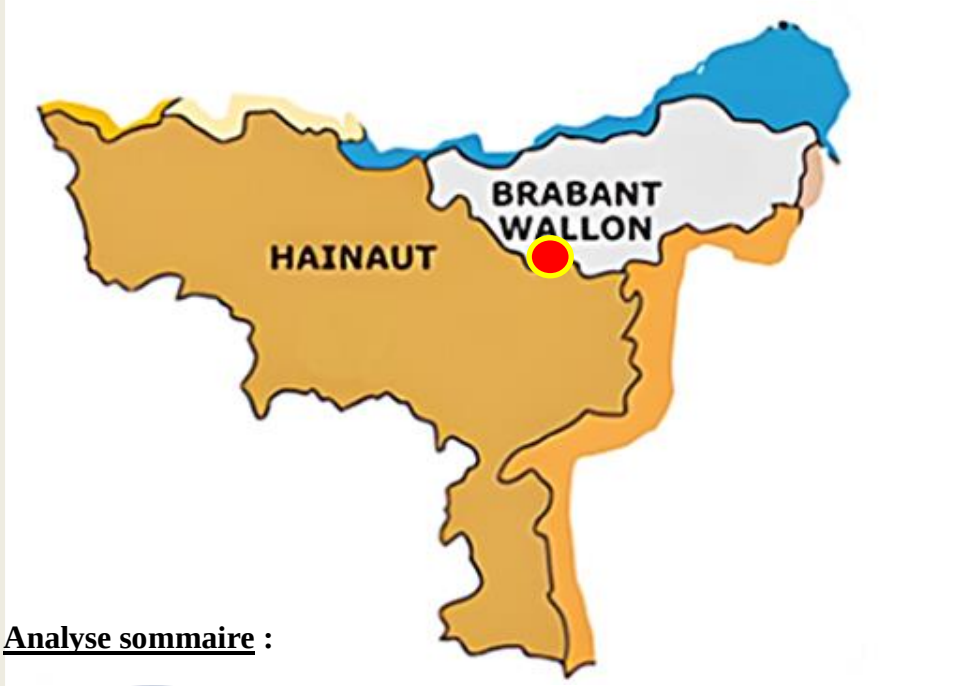

Analyse sommaire :

Départ réservé de la campagne. Un deux ans de la colonie ***Doc Team Delhove Paesmans Bouf, de Sart-Dames-Avelines****, pointeur.*

Vieux-Juniors réunis : 401.

Manque de motivatin difficulté d'élocution

1 Doc Team Delhove Paesmans Bouf, Sart-Dames-Avelines (V-56), 330.382 km, 1422.01. 2 Lambert Jean-Christophe, Laneffe (V-14), 302.940 km, 1418.14. 3 De Deene Guy, Rance (V-10), 281.720 km, 1412.11. 4 Verspreet-Muntoni, Thirimont (V-11), 292.828 km, 1403.88. 5 Verspreet-Muntoni (Y-2), 1403.66. 6 Doc Team Delhove Paesmans Bouf (V-2), 1403.39. 7 Spruyt Eddy, Loupoigne (V-4), 332.554 km, 1402.68. 8 Dehertoge Jean, Overijse (V-8), 353.527 km, 1402.60. 9 Spruyt Eddy (V-2), 1402.58. 10 Verspreet-Muntoni (Y-3), 1401.76.

Lanterne rouge par trois : 1308.15.

Vieux : 216.

1 Doc Team Delhove Paesmans Bouf, Sart-Dames-Avelines (56), 330.382 km, 1422.01. 2 Lambert Jean-Christophe, Laneffe (14), 302.940 km, 1418.14. 3 De Deene Guy, Rance (10), 281.720 km, 1412.11. 4 Verspreet-Muntoni, Thirimont (5), 292.828 km, 1403.88..5 Doc Team Delhove Paesmans Bouf (2), 1403.39. 6 Spruyt Eddy, Loupoigne (4), 332.554 km, 1402.68. 7 Dehertoge Jean, Overijse (6), 353.527 km, 1402.60. 8 Spruyt Eddy (2), 1402.58. 9 De Deene Guy, Rance (2), 1398.33. 10 Calonne Michel, Renlies (12), 286.951 km, 1391.27.

Lanterne rouge par trois : 1313.17.

Juniors : 85.

1 Verspreet-Muntoni, Thirimont (6), 292.828 km, 1403.66. 2 Verspreet-Muntoni (2), 1401.76. 3 Poussart Olivier, Vaulx-lez-Chimay (12), 276.592 km, 1386.42. 4 Barlet Yohan, Chatelineau (4), 319.739 km, 1385.35 .5 Leroy Frères, Racour (6), 366.484 km, 1384.69. 6 Chapelle-Wauthier Bernard, Ham-sur-Heure (6), 303.866 km, 1383.18. 7 Diels Gérard, Limal (16), 346.558 km, 1378.51. 8 Leroy Frères (2), 1375.42. 9 Dehertoge Jean, Overijse (2), 353.527 km, 1358.76. 10 Alexandre Joël, Marcinelle (2), 311.015 km, 1358.68.

Lanterne rouge par trois : 1286.47.